## JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.



PROVINCE DU Canada.

Proclamation du 1er Sept., prorogeant le

arlement au

16 Octobre,

ELGIN et KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, en Notre Cité de Montréal, qui devait commencer et être tenue le sixième jour de Septembre courant, et à chacun de vous—

SALUT:

## PROCLAMATION.

A TTENDU que le vingt-huitième jour de Juillet dernier, Nous avions jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au sixième jour de Septembre courant, auquel tems vous étiez tenus et enjoints de paraître en Notre cité de Montréal: Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présens au tems susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant,

et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement Provincial, en Notre dite Cité de Montréal, Samedi, le seizième jour d'Octobre maintenant prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: Témoin, Notre très fidèle et bien-aimé Cousin James, Comted' Elgin et Kincardine, Chevalier du très ancien et très noble Ordre du Chardon, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général, et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles etc. etc. etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Montréal, dans Notre dite Province, ce premier jour de Septembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-sept, et de Notre Règne, la onzième.

Par Ordre.

FELIX FORTIER,

C. C. C.

Province